

QUELLES CONDITIONS ?

N'IMPORTE
QUELLE ENTREPRISE
quel que soit sa taille
et sa forme juridique

UNE ENTREPRISE
FAISANT L'OBJET D'UN PLAN
DE SAUVEGARDE
ou de redressement judiciaire ou
étant en cours de procédure amiable
(conciliation et mandats ad hoc)

COMMENT ?

1

PRENDRE UN RENDEZ-
VOUS AVEC VOTRE
BANQUE HABITUELLE
pour une demande de prêt

2

LA BANQUE DONNE
UN PRÉ-ACCORD
POUR UN PRÊT
après examen de votre situation
(critères d'éligibilité, situation
de l'entreprise)

5

L'ENTREPRISE FOURNIT SON SIREN, LE MONTANT
DU PRÊT ET LE NOM DE L'AGENCE BANCAIRE
Pendant le premier mois du dispositif, vous ne pourrez obtenir
qu'un seul numéro unique. L'entreprise ne le demande
donc qu'après avoir obtenu un pré-accord de la banque

4

LA BANQUE
ACCORDE LE PRÊT
sur confirmation du numéro
unique par Bpifrance

QUEL MONTANT ?

MONTANT DE LA GARANTIE DE L'ÉTAT



90%

CE PRÊT PEUT PRÉSENTER



JUSQU'à **3 MOIS**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

IL EST POSSIBLE DE
REGROUPER PLUSIEURS PRÊTS D'UN MONTANT CUMULÉ

≤ 25%

DU CHIFFRE
D'AFFAIRES**2 ANS**DE MASSE SALARIALE
pour une entreprise en création ou innovante

QUID DU REMBOURSEMENT ?

LES TAUX D'INTÉRÊT SONT FIXÉS
EN FONCTION DE LA DURÉE DE REMBOURSEMENT
(plus la durée d'emprunt est courte moins c'est cher)

Dans les conditions actuelles de taux,
les banques se sont engagées à proposer une tarification maximale de:

1 à 1,5% pour des prêts remboursés d'ici **2022 ou 2023**

2 à 2,5% pour des prêts remboursés d'ici **2024 à 2026**

*coût de la garantie de l'État compris.

AUCUN REMBOURSEMENT EXIGÉ LE **2 PREMIÈRES ANNÉES**

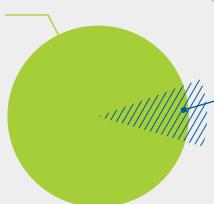
Remboursement possible en différé de deux ans après la souscription.
L'entreprise aura ensuite quatre ans pour rembourser son prêt

CETTE MESURE A ÉTÉ VOTÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022.

LE PGE EN CHIFFRES

141
MILLIARDS

d'euro distribués aux entreprises françaises

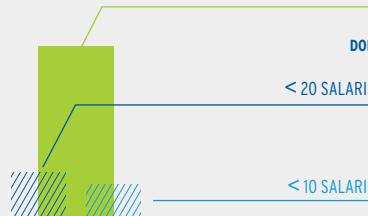


12
MILLIARDS
pour le secteur
de la construction*

* Toutes tailles confondues en incluant les entreprises
des travaux publics ainsi que les promoteurs immobiliers

FOCUS SUR LE BÂTIMENT

TOUTES TAILLES CONFONDUES*



*Sauf entreprises individuelles



62 000
BÉNÉFICIAIRES



= **8,1**
MILLIARDS



= [131 K€]

= **2,7**
MILLIARDS

= [157 K€]

= **1,4**
MILLIARDS

= [113 K€]

Source : Banque de France

POUR EN SAVOIR +

